

# L'agenda 21 en milieu scolaire

2008

**Les principes de l'Agenda 21 s'appliquent très bien en milieu scolaire, en mobilisant les acteurs qui partagent un même lieu de vie et interagissent sur son évolution : élèves et leurs parents, enseignants et représentants de l'administration, collectivités, personnels et entreprises intervenant sur le site.**

Le Comité 21 a créé un programme d'accompagnement sur la période 2005-2006 « d'expérimentations d'Agenda 21 d'établissements scolaires ». Inscrit dans le projet d'établissement, l'A21 scolaire peut contribuer à l'apprentissage de nouveaux modes de décision, de construction collective et de relations aux autres et au monde et alimenter l'action pédagogique de l'équipe enseignante en l'appuyant sur des réalisations concrètes. Ainsi, durant l'année scolaire 2002-2003, l'association CRISLA a accompagné l'Agenda 21 du Lycée Dupuy de Lôme à Lorient sur les économies d'énergie, l'isolation phonique, les espaces verts, l'eau, les déchets, le transport, la solidarité...

La solidarité internationale est au cœur de l'Agenda 21 : jumelage avec un établissement du Sud, organisation d'une bourse aux livres et équipements scolaires ; sensibilisation à l'agriculture durable et au commerce équitable dans le cadre des repas ; ouverture des élèves à un pays dont certains sont originaires (repas culturels, exposition, débats, participation des parents migrants...), campagne de sensibilisation pour une ONG et ses partenaires du Sud... Dans le cadre de l'expérimentation « Etablissement du développement durable » de l'Académie de Rouen, le collège JC Dauphin (Nonancourt) prévoit une collecte de fonds à travers des tournois sportifs au profit d'une action internationale.

- [L'Agenda 21 scolaire](#)